

UQAM PLAN DE COURS

PHI-8261 ONTOLOGIE ET MÉTAPHYSIQUE (Aut 2017)

Mardi 9h30 à 12h30

Salle: à venir

Professeur : Alain VOIZARD

Bureau: W-5330 (secrétariat du Département de philosophie: W-5350)

Téléphone : 987-3000 poste 8942#

Adresse courriel : voizard.alain@uqam.ca

Heures de disponibilité: sur rendez-vous.

DESCRIPTION (du séminaire selon l'annuaire)

Étude de problèmes importants en ontologie et en métaphysique, comme la nature de l'être, l'essence et l'existence, le réel, le possible et le nécessaire, la substance et les propriétés, les universaux et les particuliers, les relations, les événements, l'espace et le temps, la matière et l'esprit. La perspective pourra être historique ou systématique, herméneutique ou analytique.

CONTENU DU COURS (voir également le calendrier)

Cette année le séminaire portera sur la subjectivité, ou plutôt, le moi, le « je », ou, plus précisément, la dénotation du déictique « je ». Mais il ne sera pas question de sémantique, enfin, si peu que pas, seulement à l'occasion de la présentation rapide du problème que posait, selon Frege, le *Sinn* de « je ». Il sera donc question de l'égo, ou, dit autrement, du *cogito*, de ce « je » qui pense. C'est-à-dire du sujet de l'expérience subjective (la conscience, la personne –ou même la personnalité), à celle-là seule qui peut savoir l'effet que cela fait de ressentir une sensation, privément. Le séminaire portera sur l'identité personnelle ainsi que sur le problème de l'identité personnelle à travers le temps, et même mis à l'épreuve de la mort. Depuis la contribution séminale de John Locke (1632 – 1704), la continuité psychologique subjective due à la mémoire semble être un candidat incontournable de l'identité personnelle à travers le temps. Pourtant de subtils, mais très forts arguments ont rapidement été déployés pour critiquer l'approche de Locke et depuis on s'interroge même jusqu'à savoir s'il y a bel et bien un quelque chose qui se cache derrière l'expérience et qui serait ce « moi » toujours fuyant et toujours « évanouissant ». L'approche sera résolument analytique, même s'il ne sera pas beaucoup question de sémantique. Il y a bien évidemment beaucoup trop dans ce qui précède pour en faire un séminaire d'un semestre. Un choix d'orientation sera proposé en début de semestre et on se limitera à un corpus bien défini en fonction du choix qui sera alors fait.

OBJECTIFS

L'objectif le plus général tient en peu de mots : faire, dans la mesure du possible compte tenu du peu de temps qui nous est imparti, le point sur l'état des discussions sur la question de l'identité personnelle. Même cet objectif est ambitieux : disons plus précisément que nous ferons le point sur certaines des sous-questions de l'identité personnelle à travers le temps. L'objectif peut-être plus spécifique étant d'analyser et d'évaluer certains des arguments les plus probants sur la question.

TYPES D'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Séminaires pendant lesquels les étudiantes et les étudiants sont invité(e)s à intervenir pour discuter la matière au programme ainsi que les textes dont la lecture sera suggérée.

ÉVALUATION

Il y aura trois évaluations (toutes obligatoires).

- a. Participation active au séminaire : 35%
- b. Un exposé qui consiste en la présentation critique d'un texte qui aura été choisi parmi les textes au programme : 20%
- c. Une dissertation qui reprendra l'exposé revu et corrigé à la lumière de la discussion qui aura eu lieu lors de la présentation orale, et qui sera augmentée d'une discussion personnelle des enjeux philosophiques discutés : 45%

LECTURES OBLIGATOIRES

Les textes seront distribués au cours du semestre. Il est fortement recommandé de lire le recueil de John Perry *Personal Identity* qui contient un nombre assez important de textes désormais classiques. Une partie du livre de Derek Parfit sera aussi lecture obligatoire.

CALENDRIER

Le calendrier sera établi au cours des deux premières séances. Il s'agira, après présentation du contenu du séminaire d'établir, selon les préférences exprimées, l'ordre de présentation et de discussion des textes retenus.

BIBLIOGRAPHIE (à titre indicatif seulement)

Barresi, J. & R. Martin eds. (2002) *Personal Identity*, Oxford : OUP.

Bradley, B., F. Feldman & J. Johansson (2013) *The Oxford Handbook of Philosophy of Death*, Oxford : OUP.

Broad, C. D. (1937) *The Mind and It's Place in Nature*, London :Routledge & Kegan Paul.

- Brentano, F. (1944) *Psychologie du point de vue empirique*, Paris : Aubier Montaigne.
- Damasio, A. (2010) *Self Comes To Mind*, New York : Pantheon Books.
- Dennett, D. C. (2005) *Sweet Dreams*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Flanagan, O. (2007) *The Problem of the Soul*, New York : Basic Books.
- Flew, A. (1951) « Locke and the Problem of Personal Identity », *Philosophy*.
- Gallagher, S. (2011) *The Oxford Handbook of the Self*, Oxford, OUP.
- Gasser, G. & M. Stefan (ed.) (2012) *Personal Identity, Complex or Simple ?*, Cambridge : Cambridge U.P.
- Goldberg, S. C. (ed.) (2015) *Externalisme, Self-Knowledge and Skepticism*, Cambridge : Cambridge U.P.
- Glover, Jonathan (1992) *I : The Philosophy and Psychology of Personal Identity*, Penguin.
- Hofstadter, D. R. & D. C. Dennett eds. (1981) *The Mind's I*, Harmondsworth : Penguin.
- Hume, D. (1902) *Enquiries* (Selby-Bigge ed.), Oxford : Clarendon Press.
- Hume, D. (2007) *A Treatise of Human Nature* (Norton & Norton eds.), Oxford : Clarendon press.
- Kim, J. (2006) *L'esprit dans un monde physique*, Paris : Syllepse
- Kripke, Saul (1980) *Naming and Necessity*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press
- Kripke, Saul (2013) *Reference and Existence*, Oxford : OUP.
- Locke, John (1704) *An Essay Concerning Human Understanding*
- Lyons, William (1986) *The Disappearance of Introspection*, Cambridge (Mass.) : MIT.
- Martin, R. & J. Barresi (2006) *The Rise and Fall of Soul and Self*, New York : Columbia University Press.
- Nagel, T. (1989) *The View from Nowhere*, New York.
- Nagel, T. (2012) *Mind and Cosmos*, Oxford : OUP.
- Olson, E. T. (2007) *What are We ? A Study in Personal Ontology*, Oxford : Oxford U.P.
- Parfit, D. (1984) *Reasons and Persons*, Oxford : Clarendon.
- Parfit, D. (2011) *On What Matters*, Oxford : OUP.
- Penelhum, T. (1970) *Survival and Disembodied Existence*, London
- Perry, J. (1978) *A Dialogue on Personal Identity and Immortality*, Indianapolis : Hackett.
- Perry, J. ed. (2008) *Personal Identity*, Berkeley : University of California Press.
- Rorty, A. (1975) *The Identity of Persons*, London.
- Rosenberg, J. (1983/1998) *Thinking Clearly About Death*, 2nd ed., Indianapolis : Hackett.
- Searle, J. (1992) *The Rediscovery of the Mind*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Shoemaker, S. (1996) *The First Person Perspective and Other Essays*, Cambridge.
- Shoemaker, S. (2003) *Identity, Cause and Mind*, New York.
- Unger, P. (1992) *Identity, Consciousness and Value*, New York.
- Uzgalis, W. (2007) *Locke's Essay Concerning Human Understanding : A Reader's Guide*, London.
- Wiggins, D. (2001) *Sameness and Substance Renewed*, Cambridge.
- Williams, B. (1973) *Problems of the Self*, Cambridge.
- Wittgenstein, Ludwig (1984) *Philosophical Investigations*, Oxford : Blackwell.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

la substitution de personnes ;

l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;

la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;

l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;

la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;

l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;

l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;

la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;

la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html>

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique¹⁶ identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Consulter aussi la **Politique # 42 contre le harcèlement psychologique** :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf